

Le 15 août 2008

Monsieur Bernard ACCOYER
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel de Lassay
Place du Palais Bourbon
75700 Paris

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'appeler toute votre attention sur l'augmentation importante des tarifs des péages autoroutiers.

Comme vous le savez, avec d'autres parlementaires et de nombreux représentants de la société civile, j'ai émis de fortes craintes en 2006 sur le risque de dérapages tarifaires au détriment des usagers de la route que faisait courir la privatisation de plusieurs sociétés d'autoroute.

Hélas, les nombreuses protestations de l'époque et l'opposition de plus de sept Français sur dix à cette réforme malencontreuse n'ont pas permis d'obtenir son rejet.

Aujourd'hui ses effets pervers commencent à se faire pleinement sentir : outre la mauvaise opération financière que représentent ces cessions pour l'Etat et une certaine tendance au sous-investissement de la part des sociétés d'autoroute, la Cour des comptes a sévèrement pointé l'écart étrange entre l'augmentation des profits de ces entreprises et les tarifs qu'elles affichent ce, sans même compter avec la baisse générale du trafic observée cet été.

Ainsi, sans aucun doute possible, le rapport de la Cour affirmait-il en février dernier : « *L'Etat a mal assuré la protection des consommateurs face aux nouvelles sociétés privées concessionnaires. [...] Les défauts et l'opacité de mécanismes d'une grande complexité ont permis des niveaux de recettes supérieurs aux tarifs moyens affichés et des augmentations dépassant les hausses autorisées.* »

A l'heure où la flambée du prix de l'essence étrangle les professionnels de la route, où les Français doivent affronter un très sensible renchérissement du coût de la vie et alors que l'Etat négocie avec les sociétés autoroutières le renouvellement des contrats de plan pour la période 2009-2013, il serait sans aucun doute opportun de prolonger l'étude de la Cour des comptes par une enquête approfondie, donnant lieu à un large débat parlementaire.

Il appartient à la représentation nationale, vous en conviendrez certainement, de faire toute la lumière sur la réalité de la situation et d'adresser au gouvernement des recommandations pour que ces infrastructures d'intérêt majeur cessent de profiter exagérément à quelques uns au détriment de tous. A cet égard, les auditions devant la Commission des finances de notre Assemblée, le 20 février dernier, ont constitué un premier pas qu'il convient de compléter.

Je vous serais donc tout particulièrement reconnaissant de bien vouloir envisager toute procédure utile permettant de clarifier ce dossier si important pour la vie quotidienne de nos concitoyens.

Vous remerciant de la bienveillante attention de vous voudrez bien réserver à cette requête, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Député non-inscrit de l'Essonne
Président de Debout la République